



Communiqué de presse
Publication immédiate

Mise en service commerciale de la minicentrale hydroélectrique de Val-Jalbert

Mashteuiatsh, 06 février 2015, La Société en commandite Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan, responsable des phases de construction et d'exploitation de la minicentrale au fil de l'eau de Val-Jalbert, est très heureuse de confirmer officiellement sa mise en service commerciale à partir de 00h00, le 6 février, selon les termes du contrat signé avec Hydro-Québec Distribution.

Cette mise en service commerciale a été précédée d'une période d'essai de production continue d'une durée de 100 heures, amorcée le jeudi 29 janvier. La centrale a alors opéré selon le débit disponible, entre 12 et 15 MW. Ce n'est qu'une fois cette période d'essai complétée avec succès que la centrale est entrée officiellement en mise en service commerciale avec la tarification applicable au contrat de vente d'électricité. La centrale doit livrer annuellement 78 094 MWh, assez pour alimenter environ 3 200 foyers. L'ensemble de la production est acheminée sur le réseau d'Hydro-Québec. En vertu du contrat signé avec Hydro-Québec Distribution, le tarif d'électricité de 7,5 cents applicable en 2010 est indexé de 2,5 % sur une base annuelle. Compte tenu de la date de mise en service commerciale, les revenus tirés de la vente d'électricité devraient se chiffrer à près de cinq millions de dollars d'ici la fin de 2015, ce qui représente une portion de la première année du contrat de 20 ans liant les parties et qui est renouvelable pour une autre période de 20 ans.

Cette étape historique de mise en service commerciale a été franchie dans les délais prévus, après une période d'essai des différentes composantes qui s'est amorcée le 5 janvier dernier. Tout a débuté par la mise en route des vannes de contrôle des niveaux, au site du barrage, qui fut suivie par la mise en eau progressive du tunnel. Par la suite, les différentes composantes des équipements de contrôle de protection électrique ont été testées et ont bien réagi, ce qui a éventuellement mené aux essais opérationnels et à l'interconnexion avec le réseau de 161 kV existant. La centrale est ensuite entrée en phase de production et livré ses premiers mégawatts.

Rappelons que les travaux de construction de la minicentrale se sont amorcés au début février 2013 au coût de 53,3 millions et ont été réalisés à l'intérieur du budget prévu. Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan tient à remercier l'ensemble des fournisseurs et travailleurs qui

ont œuvré sur ce chantier pendant les 20 mois de construction et contribué au succès de la phase des essais depuis le début du mois de janvier 2015. Les personnes intéressées à en apprendre davantage sur les différentes étapes de la période des travaux sont invitées à consulter la page consacrée à la phase de construction sur le site energievertelsj.ca.

Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan (EHO) est une société en commandite créée en mars 2011. Ses commanditaires sont Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (45 %), la MRC du Domaine-du-Roy (22,5%), la MRC Maria-Chapdelaine (22,5%) et la municipalité de Chambord (10%). Sa mission est d'assurer les phases de construction et d'exploitation du projet de minicentrale hydroélectrique de 16 MW sur la rivière Ouiatchouan à Val-Jalbert.

-30-

Source : Alexandre Gauthier
Travail : 418-275-4262 poste 229
Cellulaire : 418-637-0530
Courriel : alexandre.gauthier@dpisec.ca